

La Santé qu'on sème



c'est aussi de l'amour...

VACCINS...

DOUTES ET LIBRE CHOIX

Avons-nous raison de douter? Spontanément, nous répondons *sans aucun doute*, oui! C'est par le doute qu'on garde notre sens critique qui nous permet de prendre des décisions mieux éclairées. D'ailleurs, on pourrait ici citer le docteur Yves Robert M.D. M.Sc., secrétaire du collège des médecins. « Quand j'exerçais dans le domaine de la santé publique, j'avais l'habitude de dire qu'une goutte de doute avait souvent plus d'effets qu'un océan de preuves. »¹

Au Québec, la vaccination n'est pas obligatoire, nous pouvons ne pas être vacciné si nous le désirons, autant les adultes que les enfants. Nous remarquons d'ailleurs un phénomène de plus en plus répandu, la tendance à ne pas recevoir de vaccin. Nous remarquons aussi que sur plusieurs tribunes, journaux, télévision, sites Internet, chacun des groupes justifie et défend ses positions en faveur ou pas quant à la vaccination. Alors, nous nous demandons; « *Qui dit vrai?* ». Chacun dira que son groupe a raison, nous n'aurons jamais la réponse car il y a ici une confrontation.

LE LIBRE CHOIX EST-IL LIBRE?

Si nous décidons de ne pas recevoir de vaccin, la pression sociale est grande, parce que notre choix va à l'encontre de ce qui est proposé par les autorités. Cette notion est de fait mentionnée dans un jugement qui est à l'origine du programme d'indemnisation des victimes d'une vaccination créé en 1985 par le gouvernement du Québec suite à la poursuite intentée par les parents d'une jeune fille qui fut atteinte d'encéphalite virale quelques jours après une vaccination contre la rougeole. « *il fut considéré que la contrainte morale exercée sur la population pour l'inciter à se faire vacciner équivalait à une vaccination obligatoire...* ».²

Les parties feraient mieux de se concentrer sur l'information plutôt que de dénigrer les arguments de l'autre afin que nous, les citoyens, puissions choisir de façon éclairée par des faits et non par des peurs. Au Québec, historiquement, nous aimons nous questionner et choisir nous-même à tous les niveaux. La santé n'y fait pas exception, bien que certains aimeraient bien obliger la vaccination, nous avons jusqu'à présent respecté le libre choix en matière de santé, car le libre choix est une force des Québécois et des Québécoises.

Le doute est un bon allié lorsque nous sommes en face de ce genre de situation. Questionnons-nous, demandons des références, des arguments qui nous aident à comprendre vraiment et, nous pourrons ainsi répondre à nos doutes!

1. Blogue Collège des médecins, 12 mars 2015, La goutte : de la rougeole, de la vaccination et d'autres choses.

2. Historique du programme d'indemnisation des victimes d'une vaccination. www.msss.gouv.qc.ca

